

FCP PERSPECTIVE – Part R (Le « FCP »)

FR0013356581

Ce FCP est géré par La Française Investment Solutions (« La Française IS »), société du groupe La Française FCP soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

La politique d'investissement du FCP repose sur une gestion diversifiée et discrétionnaire qui vise à réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance annualisée (nette des frais) supérieure à la performance annualisée de l'indice EONIA capitalisé augmentée de 4%.

La performance du FCP sur une période donnée inférieure à 5 ans pourrait s'écarter sensiblement de celle visée dans l'objectif de gestion. La Société de Gestion ne garantit pas que l'objectif de gestion sera atteint y compris en cas de conservation des parts sur la période d'investissement recommandée.

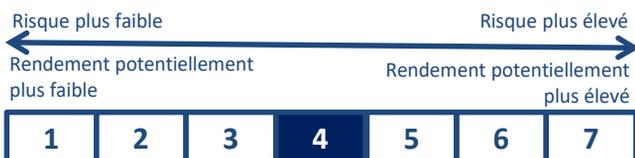
Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille du FCP sera alloué de manière discrétionnaire aux 3 stratégies d'investissement suivantes (avec toutefois une allocation d'au moins 70% à la stratégie de non-baisse et la stratégie obligatoire, dont une part prépondérante pour la 1^{ère} stratégie) :

A- Une stratégie de « non-baisse » des marchés actions qui vise à générer de la performance dans différents scénarios de marchés actions (en hausse, stable ou en baisse modérée) et qui est implémentée principalement au travers d'opérations de ventes et achats d'options et d'autres contrats financiers à terme liés aux marchés actions. Toutefois, du fait des techniques déployées pour la mise en œuvre de cette stratégie, l'exposition du FCP aux marchés actions serait à la fois plafonnée à la hausse et asymétrique (signifiant que la performance négative pouvant être subie par le FCP en cas de baisse instantanée des marchés actions serait plus importante que la performance positive pouvant être procurée, en cas d'une hausse instantanée de même ampleur).

B- Une stratégie obligatoire déployée sur la base (i) d'une poche crédit qui vise à capter les primes de risque de défaut d'entreprises privées de pays membres de l'OCDE, principalement européens, au travers de positions vendeuses sur des instruments financiers à terme liés principalement à des indices diversifiés de dérivés de crédit et dans une moindre mesure à des tranches standard de paniers de crédit; et (ii) d'une poche taux qui vise à générer de la performance en s'exposant à des points de la courbe de taux de pays OCDE, principalement européens.

C- Une stratégie faisant appel à des investissements tactiques jugés peu corrélés par rapport aux investissements effectués dans les deux stratégies précédentes et visant à générer un surplus de performance.

Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le FCP est dans cette catégorie :

Le FCP appartient à la catégorie de risque 4 du fait de son exposition globale aux marchés (actions, crédit, taux et change).

Dans cette optique, le gérant pourra déployer des investissements qui visent à capter des primes de risque liées notamment à des survalorisations, ou sous-valorisations de prix de certaines actions ou entre-elles et/ou inefficiences observées sur les niveaux de paramètres de marchés implicites actuels ou à terme et/ou opportunités d'arbitrage sur ces paramètres en intervenant sur différentes maturités.

Le gérant pourra également déployer des investissements qui visent à ajuster les sensibilités du portefeuille afin de rester dans les fourchettes limites.

Le FCP détiendra en permanence directement ou au travers d'autres OPCVM au moins 75% de son actif net en titres vifs éligibles au PEA (dont la performance fera l'objet d'un total return swap). Le FCP sera exposé entre 15% à 65% de son actif net à des actions négociées sur des marchés de pays OCDE (dont moins de 5% pour les pays émergents). Le FCP pourra avoir une exposition crédit via la détention de titres de créance d'émetteurs de pays OCDE (hors pays émergents) avec une notation de type Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- Standard&Poors ou jugée équivalente par la Société de Gestion) et/ou de dérivés de crédit. La sensibilité du FCP aux spread de crédit sera comprise entre 3 et 8 pour les spreads de crédit Investment Grade et entre 0 et 1 pour les spreads de crédit spéculatif. La sensibilité du FCP aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et +4.

L'exposition du FCP aux variations de change (devises de pays OCDE non émergents) sera comprise entre 0% et 10%. Le niveau de l'effet de levier indicatif attendu (somme des nominaux des instruments dérivés) sera compris entre 350% et 700%.

Le risque global du FCP sera suivi selon la méthode de la VAR.

Indicateur de référence : la performance (nette de frais) annuelle du FCP peut être comparée à celle de l'EONIA capitalisé + 4%.

Devise du FCP : euro.

Durée de placement recommandée : au minimum 5 ans.

Affectation des résultats : capitalisation.

Modalités de rachat : les demandes de rachats sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative (J) à 14h00 (heure de Paris) auprès de La Française AM Finance Services et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative établie en date de ce jour, qui sera calculée le jour ouvré suivant (J+1), avec règlement en J+2.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune protection ni garantie.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de contrepartie :** risque d'insolvabilité ou de défaut d'une contrepartie du FCP, pouvant entraîner une perte au niveau du FCP.

- **Risque de liquidité :** risque de dégradation des conditions d'achat et/ou de vente des actifs du FCP, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- **Risque lié aux techniques de gestion :** le FCP peut avoir recours à des dérivés, des contrats OTC et/ou des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Ces instruments peuvent impliquer un éventail de risques qui peut mener à des ajustements voire à une résiliation anticipée de l'instrument, qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi avant que vos dividendes en soient versés. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	2,1%*

(*) Ce chiffre correspond aux estimations de l'exercice en cours, le FCP ayant été lancé le 9 avril 2019.

Les frais courants sont fondés sur les frais de l'exercice précédent et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Le rapport annuel du FCP pour chaque exercice financier donnera le montant exact des frais encourus.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas:

- les commissions de surperformance;
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux pages 16 à 17 de la section « frais » du prospectus du FCP, disponible sur simple demande auprès de La Française IS et sur le site internet www.lafrancaise-gis.com.

Performances passées

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le FCP a été lancé le 9 avril 2019. Les performances passées reflétées par le graphique ci-dessous ont été évaluées en EUR et prennent en compte tous les frais.

Seules les performances sur les années civiles pleines sont affichées

Informations pratiques

Dépositaire: BNP Paribas Securities Services – 3, rue d'Antin – 75002 Paris.

Informations supplémentaires: les derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts C, I et R sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite auprès de La Française IS – 128, Boulevard Raspail – 75006 Paris – France ou sur le site internet, www.lafrancaise-gis.com.

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative: la dernière valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de La Française IS ou sur le site internet www.lafrancaise-gis.com.

Fiscalité: la législation fiscale applicable dans l'état membre d'incorporation du FCP peut impacter les investisseurs. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions dans le FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil financier.

Déclaration de responsabilité: la responsabilité de La Française IS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Autres catégories de parts: C et I.

Le FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. La Française IS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Politique de rémunération: la politique de rémunération actualisée de la Société de Gestion, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, peut être consultée sur <https://www.lafrancaise-gis.com/fr/actualites-reglementaires.html>.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 9 avril 2019.